DEPARTEMENT DES PYRENEES – ORIENTALES
COMMUNE DE COLLIOURE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JANVIER 2026 à 18H30.

ORDRE DU JOUR

<u>Préambule :</u>

A – Désignation du Secrétaire de séance.

B – Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2025

Préambule : Information sur les décisions municipales prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT.

1 – Attribution d'une subvention pour l'organisation de la manifestation « Corrida de noël » par l'Association « RUNNING 66 »

2 - Décision Modificative N° 2025- 2 au Budget du Port.

3 – Passage au Compte Financier Unique au 01/01/2026

4 - Clôture du budget du Cinéma de Collioure

5 – Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2026 de la commune.

6 - Versement d'acomptes de subvention 2026 aux associations de la Commune.

7 - Convention d'occupation temporaire d'un bâtiment sur le site du Pla de Las Fourques entre le Conservatoire du Littoral, le Syndicat des Vignobles de la côte vermeille et la Commune de Collioure.

8 – Acquisition de deux parcelles auprès de Monsieur Alain GEISER et de Madame Michèle GEISER.

9 – Projet d'acquisition d'une peinture d'Albert Marquet, Collioure - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie

10 – Recrutement d'agents contractuels de remplacement en application de l'article 3–1 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984.

11 –création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité - Article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique.

12 – Création d’emplois permanents à temps complet

13 – Création d’emplois permanents à temps complet

14 - Dénomination d’une voie.